



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 13 janvier 2011

**Présents** : Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Michèle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, François LECHAILLER, Maryse MILLET, Isabelle MINOTTI, Patrick MODICA, Adeline OUGIER, Paulina REQUENA, Thérèse ROBERT, Christophe SIMON, Jean SIMONDON, Florent VALOT.

**Assistait également à la réunion** : Théo Marguet, secrétaire de mairie.

**Secrétaire de séance** : Gilles DUMAS.

### ☞ Nomination des délégués aux organismes de regroupement intercommunaux

Suite aux changements intervenus au sein de la municipalité, Maryse MILLET propose la désignation des délégués au sein des différents organismes intercommunaux, figurant dans le tableau ci-dessous. Ces nominations sont approuvées à l'unanimité sauf pour la nomination des délégués auprès de la CAGB pour laquelle un conseiller s'abstient.

ORGANISME	NOMBRE	DELEGUES
Syndicat du Marais de Saône	titulaire	Bernard GRAPPEY
	suppléant	Patrick MODICA
Communauté d'agglomération du Grand-Besançon (CAGB)	titulaire	Maryse MILLET
	suppléant	Gilles DUMAS
Syndicat du Plateau de Besançon-Sud	titulaires	Maryse MILLET Gilles DUMAS
	suppléants	Alexandra ARDIET Bernard GRAPPEY
Syndicat des Alaines	titulaires	Bernard GRAPPEY François LECHAILLER
	titulaire	Thérèse ROBERT
Agence d'urbanisme de l'agglomération bisontine (AUDAB)	suppléant	Maryse MILLET
	titulaires	Gilles DUMAS Bernard GRAPPEY
Syndicat intercommunal des eaux de la Haute-Loue (SIEHL)	suppléants	Alexandra ARDIET François LECHAILLER
	titulaires	Alexandra ARDIET Isabelle MINOTTI
SIVU SAGES	suppléants	Christophe SIMON Florent VALLOT

### ☞ Détermination des commissions communales

Compte tenu de la nouvelle répartition des responsabilités entre les adjoints, la nouvelle composition des commissions, figurant dans le tableau ci-dessous, est adoptée à l'unanimité sauf celle de la commission des finances pour laquelle un conseiller s'oppose à la participation de Mr Alain MILLET.

Les personnes extérieures au conseil municipal souhaitant s'investir au sein de ces commissions ou s'en retirer sont priées de se faire connaître en mairie.

D'autre part, afin d'éviter tout amalgame, le comité des fêtes n'est plus considéré comme une commission communale et fonctionnera comme association "loi 1901", conformément à ses statuts.

NOM DE LA COMMISSION	COMPOSITION
<b>Commission d'Appel d'Offres</b>	<u>Présidente</u> : <b>Maryse MILLET</b> <u>Membres</u> : Alexandra ARDIET, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, Thérèse ROBERT
<b>Commissions des impôts</b>	<u>Présidente</u> : <b>Maryse MILLET</b> <u>Membres titulaires</u> : Jean SIMONDON, <i>Elisabeth GRAPPEY, Martine DUMAS, Yves BESSE, Charles COULET, Jean-Pierre HUGOT</i> <u>Membres suppléants</u> : Patrick MODICA, Thérèse ROBERT, Michelle DODANE, <i>Alain MILLET, Roger DACH, Michel CHOUFFE</i>
<b>CCAS</b>	<u>Présidente</u> : <b>Maryse MILLET</b> <u>Responsable déléguée</u> : Adeline OUGIER <u>Membres</u> : Michelle DODANE, François LECHAILLER, <i>Simone BAK, Roselyne BESSE, Catherine JANNIN, Denis PILLOT</i>
<b>Urbanisme</b>	<u>Responsable</u> : <b>Thérèse ROBERT</b> <u>Membres</u> : Daniel BOBILLIER, Michelle DODANE, Isabelle MINOTTI, Christophe SIMON, Florent VALLOT, Jean-Claude CHOUFFE
<b>Finances</b>	<u>Responsable</u> : <b>Maryse MILLET</b> <u>Membres</u> : Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, Isabelle MINOTTI, Patrick MODICA, Thérèse ROBERT, <i>Alain MILLET</i>
<b>Environnement, espaces verts et cadre de vie et PPRT</b>	<u>Responsable</u> : <b>Thérèse ROBERT</b> <u>Membres</u> : Michelle DODANE, Maryse MILLET, Jean SIMONDON, <i>Roselyne BESSE, Yves BESSE, Adrien ROBERT, Frédérique SIMONDON</i>
<b>Patrimoine communal</b>	<u>Responsable</u> : <b>Bernard GRAPPEY</b> <u>Membres</u> : Daniel BOBILLIER, Gilles DUMAS, François LECHAILLER, <i>Pascal ARDIET, Yves BESSE, Marcel BOISSENOT, Marc HENRIOT, René LAMY, Denis PILLOT</i>
<b>Forêts</b>	<u>Responsable</u> : <b>Bernard GRAPPEY</b> <u>Membres</u> : Christophe SIMON, <i>Yves BEAUD, Marcel BOISSENOT, Jean JANNIN, Alain MILLET, Adrien ROBERT</i>
<b>Cimetière</b>	<u>Responsable</u> : <b>Bernard GRAPPEY</b> <u>Membre</u> : Alexandra ARDIET, Gilles DUMAS
<b>Ecoles, cantine, garderie, site pilote, CLSH, bibliothèque</b>	<u>Responsable</u> : <b>Alexandra ARDIET</b> <u>Membres</u> : Patrick MODICA, Paulina REQUENA, Florent VALLOT, <i>Valérie BENOIT, Chloé VIENNY</i>
<b>Culture</b>	<u>Responsable</u> : <b>Gilles DUMAS</b> <u>Membres</u> : Daniel BOBILLIER,, Michelle DODANE, Maryse MILLET, Adeline OUGIER, <i>Françoise BOBILLIER, Martine DUMAS, Elisabeth GRAPPEY, Catherine JANNIN, Yves NESNARD</i>
<b>Communication</b>	<u>Responsable</u> : <b>Gilles DUMAS</b> <u>Membres</u> : Michelle Dodane, Maryse MILLET, Adeline OUGIER, <i>Elisabeth GRAPPEY</i>
<b>Correspondant Défense</b>	<b>Gilles DUMAS</b>

NOM DE LA COMMISSION	COMPOSITION
Comité "Gestion de la salle polyvalente"	Responsable : <b>Gilles DUMAS</b> Membres : François LECHAILLER, Gérard DODANE, Alain MILLET, Michèle PILLOT
Comité "Utilisateurs de la forêt"	Responsable : <b>Florent VALLOT</b> Membres : Adeline OUGIER, Jean SIMONDON, Théo MARGUET
Comité "Association du village"	Responsable : <b>Alexandra ARDIET</b> Membres : Daniel BOBILLIER, Gilles DUMAS, Maryse MILLET

### ☞ Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Suite à l'élection du maire et des adjoints, le conseil municipal prend, à l'unanimité, une délibération relative au montant de leurs indemnités de fonctions.

Ces indemnités, calculées sur la base de l'indice brut 1015 de la fonction publique, sont identiques à celles décidées lors de la réunion du conseil municipal du 25 avril 2008, à savoir :

- 25% de cet indice pour le maire,
- 8% de cet indice pour les adjoints.

### ☞ Avenant à un bail rural

Un bail lie la commune avec MM. Jean-Pierre GENILLOUX et Gérard ROBERT pour l'exploitation des terrains communaux des Prés Preney. Suite à la décision du conseil municipal de mettre en vente une partie de ces terrains, un avenant au bail va être signé. Compte tenu de la réduction de surface d'exploitation et du déplacement de clôture, madame le maire rencontrera ces deux exploitants agricoles pour convenir avec eux d'une indemnité éventuelle.

### ☞ Travaux forestiers 2011

Le programme des travaux forestiers qui seront réalisés par l'ONF en 2011 s'élève à 4466 € HT pour les travaux d'entretien et à 5290.35 € HT pour les travaux d'investissement.

Les travaux en régie, pouvant être effectués par les employés communaux, représentent les sommes de 1170 € pour les travaux de dégagement en cheminée (parcelle 31) et de 2800 € pour les travaux de dégagement de régénération (parcelle 4, 5 et 37).

Certains conseillers estiment que ces travaux en régie ne sont pas assez nombreux ce qui ne permet pas de réaliser des économies suffisamment importantes sur le montant global des travaux forestiers.

Bernard GRAPPEY étudiera avec l'ONF la possibilité de faire effectuer d'autres travaux du programme 2011 par les employés municipaux.

### ☞ Questions et informations diverses

#### - Rétrocession des voiries du lotissement de l'Enclos

L'acte de rétrocession des voiries et réseaux du lotissement de l'Enclos du promoteur vers la commune a été signé par madame le maire.

#### - Suppression de classe à l'école

La commune a reçu une lettre de l'inspection académique nous informant qu'en raison des prévisions d'effectifs de la rentrée scolaire 2011, un poste de professeur des écoles était susceptible d'être supprimé.

La décision définitive sera prise après la tenue du Comité Technique Paritaire Départemental et du Conseil Départemental de l'Education Nationale qui aura lieu le jeudi 20 janvier 2011.

Si cette décision était confirmée, l'école ne fonctionnerait plus qu'avec 3 enseignants et une moyenne de 26,67 élèves par classe.

Maryse MILLET et Alexandra ARDIET qui avaient rencontré l'inspectrice d'académie, suivent de très près ce dossier.

- Comité de surveillance du Bassin Versant

Lors de sa dernière réunion, le Comité de surveillance du Bassin Versant a fait part d'une étude montrant que la pollution des eaux était due pour la majeure partie aux particuliers.

Il recommande fermement de respecter scrupuleusement les indications fournies par les fabricants en ce qui concerne l'utilisation des produits phytosanitaires.

- Syndicat des Alaines

Le syndicat des Alaines a décidé, lors de sa dernière réunion, de remplacer la conduite endommagée amenant les eaux usées de Montfaucon entre la ferme Cuche (entrée de Saône) et la station d'épuration.

Trois options de financement sont à l'étude, le choix définitif sera pris au cours de la prochaine réunion.

- Fonctionnement de l'équipe Maire-adjoints

Désormais, le maire et les adjoints se réuniront le mercredi matin pour traiter les dossiers de fond et le vendredi à 18h00 pour un point de situation succinct, si nécessaire.

**La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le vendredi 25 février 2011 à 20h30**

## **DIVERS**

### **☞ Inventaire de l'église et restauration de la Croix de mission**

A l'initiative de Mgr l'Archevêque de Besançon, un inventaire de l'église a été effectué par Yves BESSE à la tête d'une équipe de bénévoles composée de Roselyne BESSE, Simone et Charles BAK, Catherine et Jean JANNIN et Denis PILLOT. Un grand merci à ces personnes qui ont réalisé un ouvrage très intéressant et très important pour notre village et les générations futures.

Ce document peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Un remerciement également aux bénévoles qui ont réalisés la restauration de la croix de mission située sur le terre-plein à côté de l'église. Merci à l'entreprise PILLOT Sébastien, à MM. PILLOT Jean et Denis, Charles BAK, Benoit, Louis et Bruno DUQUET, Yves BESSE, Charles COULET, Marcel NEVERS et Jean JANNIN.

Tous ces travaux ont nécessité beaucoup de temps, de patience, d'énergie et de savoir-faire et nous ne pouvons que louer leur dévouement et les féliciter pour ces belles réalisations.

### **☞ Moules-frites du comité des fêtes**

Le comité des fêtes rappelle qu'il organise son traditionnel moules-frites le vendredi 4 février 2011 à partir de 20H00 à la salle polyvalente.

Inscription et renseignements auprès de Martine DUMAS au 03.81.55.89.00

### **☞ Objet trouvé**

Une montre a été trouvée rue de Besançon et a été déposée au secrétariat de mairie. Au cas où vous auriez perdu votre montre récemment, n'hésitez pas à contacter le secrétaire : il s'agit peut-être de la vôtre ...